

Les métiers de l'enseignement artistique

Ces métiers sont liés à la connaissance, à la création et à l'enseignement artistique. Leurs domaines d'actions sont très variés allant de la mise en place de projets culturels liés à l'enseignement, à l'organisation d'évènements et d'animations, également l'accompagnement instrumental des classes. Les assistants spécialisés sont également chargés d'apporter une assistance technique ou pédagogique aux professeurs de musique, de danse et d'arts plastiques

► Quelques exemples de métiers :

- Directeur de conservatoire,
- Professeur de danse,
- Assistant d'enseignement artistique
- Assistant spécialisé d'enseignement artistique.

► Comment y accéder ?

Concours (professeur d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique, etc ...)

Recrutement des non-titulaires (contrat CDD) : remplaçants – contractuels et chargés de mission...

► Où travailler ?

Les communes et les intercommunalités : établissements d'enseignement, écoles de musique, de danse, d'art dramatique et d'art plastique...

Les régions et les départements : l'enseignement dans une école de musique, dans un conservatoire.



Modalités d'accès aux différents cadres d'emplois

CATEGORIES	CADRES D'EMPLOIS	CONCOURS			ORGANISMES
		EXTERNE	INTERNE service effectif public	3 ^{ème} VOIE expérience professionnelle	
A	Professeur d'enseignement artistique	Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur	3 ans		CDG
	Directeur d'établissement d'enseignement artistique 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie	Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur selon la spécialité	5ans dans le grade de professeur		
B	Assistant spécialisé d'enseignement artistique	DE dans la spécialité	3ans		
	Assistant d'enseignement artistique	Etre admissible au concours d'entrée de l'un des conservatoires nationaux		4 années	

Les métiers de l'enseignement artistique

56, rue Bicoquet 14052 CAEN

Tél : 02.31.15.50.20 / Fax : 02.31.85.98.76

Mail : cdg14@cdg14.fr / Site internet : www.cdg14.fr